



## Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 02.98.49.53.92 - 02.98.47.45.13

Courriel : ae2d.29@gmail.com - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.  
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Brest, le 7 août 2008

Lettre ouverte aux Maires du Finistère

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

AE2D, organisation non gouvernementale et d'éducation populaire, agréée pour la protection de l'environnement, se donnant pour tâches la promotion de la culture de l'éco-citoyenneté, du développement durable, de la sécurité humaine et de la Paix dans ses concepts formulés par l'ONU et l'UNESCO, la résolution pacifique des conflits et le désarmement nucléaire, nous nous adressons à vous pour vous faire part de nos préoccupations de Paix. Ouvrant pour le développement paisible et pacifique de leur commune et responsables de la sécurité de leurs concitoyens, les municipalités sont concernées en premier lieu par ces questions fondamentales. C'est pourquoi, AE2D vous invite à faire connaître votre position et vos engagements pour cultiver la Paix du local à la planète.

- Aujourd'hui, ce sont 27 000 bombes atomiques à l'échelle de la planète qui nous menacent quotidiennement. C'est une situation inquiétante qui concerne **la vie de chacun de nous sans distinction de croyance, de couleur, de statut social**. Et les villes, en particulier, sont des cibles privilégiées.

**Le Finistère est particulièrement concerné, parce qu'y réside la FOST (Force océanique stratégique) d'une puissance de destruction massive équivalente à plusieurs milliers de fois celle d'Hiroshima.**

Afin de bannir cette menace, **un réseau mondial des Maires pour la Paix** s'est mis en place à l'initiative du maire d'Hiroshima. Ce réseau relaie l'appel des Hibakushas, les irradiés d'Hiroshima et Nagasaki : « **Personne d'autre ne doit souffrir ce que nous avons souffert** ». Son engagement est marqué par la campagne « Vision 2020 » qui vise la convocation par les Nations Unies d'une conférence internationale pour l'abolition des armes nucléaires à l'horizon 2020. A ce jour, des milliers de villes à travers le monde, de sensibilités politiques très différentes ont adhéré à ce réseau mondial « Mayors for peace ». Nous pouvons vous assurer que leurs interventions à la tribune de l'ONU constituent des moments forts et émouvants, dont l'impact est considérable et ne peut que s'amplifier pour le bien de tous avec l'adhésion massive de nouvelles collectivités.

En France, une association s'est créée depuis 1997, l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (A.F.C.D.R.P.) regroupant les villes françaises membres du réseau des « Maires pour la Paix ».

AE2D émet le vif souhait **que votre commune devienne partie prenante de ce réseau avec l'objectif d'arriver à une convention d'élimination des armes nucléaires**. De telles conventions existent déjà pour les armes chimiques, biologiques, bactériologiques ainsi que pour les mines anti-personnel.

- Par ailleurs, nous considérons essentiel de promouvoir la résolution de l'ONU faisant du **21 septembre la Journée Internationale de la Paix**, qui a été inscrite en 2001 par l'ONU comme élément fondamental dans la décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la Paix au profit des enfants du monde. L'enjeu de cette journée symbolique est de marquer les progrès individuels et collectifs en direction d'une construction de la culture de la Paix, et par la même occasion de servir de rappel de votre engagement permanent à la Paix. L'inscription durable de cette journée dans l'action municipale est primordiale. Cela contribuerait à rendre vivant le préambule de l'UNESCO : « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent s'élever les défenses de la Paix* ».

.../...

- La Paix n'est jamais définitivement acquise. C'est un processus permanent qui se cultive. Cela s'apprend. Une collectivité peut s'engager dans la mise en œuvre **de programmes locaux d'actions pour la culture de Paix**, associant l'ensemble des services de la collectivité et incluant un important volet de formation. L'A.F.C.D.R.P. dispose des compétences pour l'aide à la mise en œuvre de tels programmes.
- Pour compléter cette démarche fondamentale de solidarité internationale, nous vous demandons de soumettre à la réflexion des membres de votre équipe municipale le projet de nouer des relations avec des collectivités locales de pays dont les peuples subissent le fléau de la guerre et de l'occupation.

**Nous vous demandons que le conseil municipal, par le moyen d'un vœu, demande :**

- l'application immédiate du TNP (Traité de non-prolifération) et en particulier de son article VI qui prévoit l'élimination des armes nucléaires sous contrôle international strict et efficace.
  - que la France prenne des initiatives majeures pour l'application du TNP.
- et adresse ce vœu au Gouvernement Français et/ou à la Commission Européenne.

**Et nous vous invitons à répondre à ces questions :**

1. Considérez vous comme important l'appel des « Maires pour la Paix » et avez-vous comme projet d'adhérer rapidement à cette association internationale ?
2. Etes-vous prêts à inscrire la journée du 21 septembre, Journée internationale de la Paix, comme un temps fort pour la Culture de la Paix et d'y engager votre commune ?
3. Etes-vous prêts à mettre en place un Programme Local d'Action pour la Culture de Paix incluant les services municipaux, les établissements scolaires, d'autres acteurs ?
4. Envisagez-vous que votre commune rejoigne l'Association française des Communes, Départements et Régions pour la Paix ?
5. Seriez-vous prêts à engager votre commune dans une relation avec une commune victime de conflits ?
6. Voulez-vous exprimer des remarques, des suggestions ?

Nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, nos meilleures salutations.

Les co-présidents, Roger Abiven et Alain Le Suavet


